

Programme de formation à la conduite sur boîte automatique

Préambule

Le permis B à embrayage automatique (BEA) est assorti du code B78 qui restreint l'usage de la conduite aux seuls véhicules automatiques.

Il est possible de lever ce code à la fin d'une période de 3 mois de détention du permis en effectuant une formation de 7h sur un véhicule à embrayage manuelle.

1) Les objectifs de la formation

a. une évaluation de départ :

Elle va déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

L'évaluation de départ s'effectue avant la signature du contrat afin de déterminer le nombre prévisionnel d'heures pour la formation. Elle se déroule sur un ordinateur, dure une heure et est suivie d'une analyse des résultats.

Les compétences évaluées sont :

- L'obéissance aux règles
- L'attention partagée
- L'adaptation
- L'estimation
- La prévention des risques
- Le balayage visuel
- La coordination motrice
- Le temps de réaction
- La concentration
- L'inhibition
- La largeur du champ de vision
- La mémoire visuelle à court terme

A l'issue de l'évaluation une proposition de prévisionnel d'heures de formation est proposée à l'élève qui pourra valider celle-ci par une signature

b. une formation théorique :

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques selon les priorités et les disponibilités du planning.

c. Une formation pratique :

Elle comprend la mise en situation et théorie de la conduite selon le programme suivant:

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco conduite

Au terme des 13h minimum de conduite, l'élève peut prétendre à l'examen pratique s'il a acquis le niveau nécessaire et qu'il a 18 ans

